

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00778 Numéro SIREN : 878 885 797 Nom ou dénomination : 3V INDUSTRIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2023 sous le numéro de dépôt 6958



Greffe du tribunal de commerce de Saintes

Cours National - Palais de Justice, CS 30328, 17108 Saintes cedex

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:30

Téléphone : 05 46 93 01 02

www.greffe-tc-saintes.fr - www.infogreffe.fr

EXTRA/MCU/2019 B 00778

3V INDUSTRIE

74 RUE PRINCIPALE

17500 SAINT-HILAIRE-DU-BOIS

Nos références : MCU/2019 B 00778

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : 3V INDUSTRIE

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

72 RUE PRINCIPALE

17500 SAINT-HILAIRE-DU-BOIS

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 878885797 R.C.S Saintes

Le greffier soussigné constate le 20/12/2023 le dépôt, arrivé au greffe le 18/12/2023, enregistré sous le numéro 2023/6958, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2022

Récépissé délivré le 20/12/2023

Le greffier

Maître Marc BINNIÉ



Déposé le 18/12/2023
N° RCS 20193778
N° de dépôt 6958

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2023
PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-trois,
Le mardi 27 juin, 9 heures

Les actionnaires de la Société « 3V INDUSTRIE. » au capital de 5 000 euros, divisé en 500 actions de 10 Euros chacune, se sont réunis au siège social à Saint Hilaire du Bois (Charente Maritime), 72, rue Principale, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

- Monsieur CASSOULET Jean Frédéric, représentant 27 % du capital et 27 % des votes,
- Monsieur CASSOULET Benjamin, représentant 30 % du capital et 30 % des votes,
- Madame GAYE Marie Josée, représentant 21 % du capital et 21 % des votes,
- Monsieur CASSOULET Pascal, représentant 1 % du capital et 1 % des votes,
- Monsieur CASSOULET Raphaël, représentant 21 % du capital et 21 % des votes.

Ensemble 5 000 actions
Représentant l'intégralité du capital social.

L'assemblée est présidée par Monsieur Benjamin CASSOULET Président et Mme GAYE Marie Josée nommée secrétaire ;

Les associés présents reconnaissent que la convocation a été régulière et que l'assemblée, réunissant le quorum requis, peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition :

- Rapport de gestion de la Présidence sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022
- Inventaire, Bilan, compte de résultat et annexes du dit exercice.

Puis, il ne déclare que le texte des résolutions proposées, ainsi que le rapport de gestion et les documents comptables ci-dessus visés, ont été mis à disposition de la société mère à compter de la convocation à l'assemblée.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour, suivant :

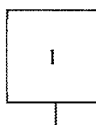
- Lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Approbation des comptes annuels du dit exercice, quitus à la Présidence,
- Affectation du résultat,

Puis, il donne lecture du rapport concernant l'exercice.

La discussion est ouverte et, des observations échangées.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

JFC



B.C

sc

JFC. JFC.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne acte à la présidence de ce que les dispositions des statuts concernant, tant la convocation à l'assemblée, que la communication de comptes sociaux, ont bien été respectées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes annuels du dit exercice, ainsi que les opérations traduites dans ses comptes et résumées dans ce rapport.

En Conséquence, elle donne à la présidence quitus plein et entier de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31/12/2022.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Les actionnaires donnent quitus à la rémunération de Monsieur Benjamin CASSOULET en qualité de Président salarié pour l'année 2022 soit : 48 791 Euros.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **59 548.08 Euros** :

- Réserve facultative :	59 000.00 €
- Au compte Report à Nouveaux :	+ 548.08 €

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

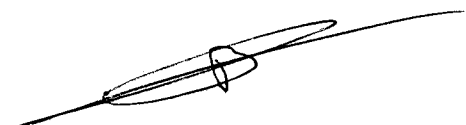
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 Heures 15.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal, qui, après lecture, a été signé par le Président et l'associé.

Mr CASSOULET Jean Frédéric
Actionnaire



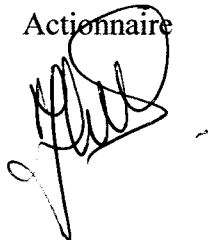
Mr Benjamin CASSOULET
Président, actionnaire



P.C. J.F.C.

Mme CASSOULET Marie Josée

Actionnaire



Mr CASSOULET Pascal

Actionnaire



Mr CASSOULET Raphaël

Actionnaire

R.P.



certifier conforme à l'original.

2023



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

N° 2065-SD

2023

cerfa

N° 11084*24

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

Timbre à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration Si P.M.E. Si option					
Désignation de la société: SAS 3VINDUSTRIE CASSOULET BENJAMIN 0546040428			Adresse du siège social: Mèl: compta@3vindustrie.fr		
SIRET 8 7 8 8 8 5 7 9 7 0 0 0 1 8			Adresse du principal établissement: 72 rue Principale 17500 Saint Hilaire du Bois		
Ancienne adresse en cas de changement:			Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)		
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉS					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0 Déficit	92 452
Bénéfice imposable à 15 %		0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %			
PV à long terme imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%		3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quinquies	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	
Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPÔT					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom:					
Tél:					
CGA/OMGA					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :					
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné					
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :					
Date: 20/04/2023 Lieu: Saint Hilaire du Bois					
Qualité et nom du signataire: M CASSOULET BENJAMIN PRESIDENT					
Signature:					

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3VINDUSTRIE										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		72 rue Principale 17500 Saint Hilaire du Bois											
SIRET		8 7 8 8 8 5 7 9 7 0 0 0 1 8											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2							
								Exercice N clos le				31 12 2022	
ACTIF								Brut		Amortissements – Provisions		Net	
								1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010			012							
		Autres *	014	756		016	610		146				
	Immobilisations corporelles *		028	40 996		030	5 984		35 012				
	Immobilisations financières * (1)		040	808 284		042			808 284				
	Total I (5)		044	850 036		048	6 594		843 442				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050			052							
		Marchandises *	060	3 450		062			3 450				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	15 555		070			15 555				
		Autres * (3)	072	140 012		074			140 012				
	Valeurs mobilières de placement		080			082							
	Disponibilités		084	16 639		086			16 639				
	Charges constatées d'avance *		092			094							
	Total II		096	175 656		098			175 656				
Total général (I + II)		110	1 025 692		112	6 594		1 019 098					
PASSIF								Exercice N		NET			
								1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120					5 000					
	Écarts de réévaluation		124										
	Réserve légale		126					500					
	Réserves réglementées *		130										
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131			)	132	284 000					
	Report à nouveau		134					2 034					
	Résultat de l'exercice		136					59 548					
	Subventions d'investissement		137										
	Provisions réglementées		140										
	Total I		142					351 082					
Provisions pour risques et charges		Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					651 718					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166					72					
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	1 692		)	172	16 226					
	Produits constatés d'avance		174										
Total III		176					668 016						
Total général (I + II + III)		180					1 019 098						
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4) Dont dettes à plus d'un an	195							
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	38 200						
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS 3VINDUSTRIE** Néant ☐ *

Exercice N clos le

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 **31 12 2022**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	4 317	
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires {	215	214		
		Services *		217	218	128 122	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230	2	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	132 441
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	7 767	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	(3 450)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)			242	8 055	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE *		243	252	244	2 054	
	Rémunérations du personnel *				250	114 435	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	35 575	
	Dotations aux amortissements *				254	5 754	
	Dotations aux provisions				256		
Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262	1 111	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	171 301
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(38 860)
Produits financiers (III)		280	162 140	Charges financières (V)		294	63 732
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348				
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	59 548
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	59 548	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU – TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindecies)	138		
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991		Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	BUD (44 sexdecies)	992					
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	350	152 000
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)			643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)			645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)			647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)			648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352	354	92 452	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * 17 466 dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370	372	92 452	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIÉ DE L'EXERCICE

2033-B-SD

EXTENSION 2

DIVERS À DÉDUIRE

Libellé

Montant

Dividendes HHO 160 000 € - 5% = 152 000 Euros

152 000

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3VINDUSTRIE						Néant ☐			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410	756	412		414		416	756		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442	38 200	444		446	38 200		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470	2 796	472		474		476	2 796		
Immobilisations financières		480	880 879	482		484	72 594	486	808 284		
TOTAL		490	884 430	492	38 200	494	72 594	496	850 036		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500	358	502	252	504		506	610		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532	4 762	534		536	4 762		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560	482	562	740	564		566	1 222		
TOTAL		570	840	572	5 754	574		576	6 594		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*		Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values					
						Court terme*	Long terme				
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
8											
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

DGFIP N° 2033-D-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 3VINDUSTRIE				Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur comptes clients	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations	Reprises					
Fonds commercial	681	683					
Autres Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710	715	2				
Constructions	720	725	3				
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4				
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5				
Matériel de transport	750	755	6				
Autres immobilisations corporelles	760	765	7				
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD				780
II DÉFICITS REPORTABLES							
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	17 466				
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter				
Déficits imputés		983					
Déficits reportables		984	17 466				
Déficits de l'exercice		860	92 452				
Total des déficits restant à reporter		870	109 918				
III DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	381			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	380			
N° du centre de gestion agréé						388	
Montant de la TVA collectée						374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

⑥

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

1 2 (1)

Néant ☐

Exercice clos le		3	1	1	2	2	0	2	2		
SIREN		8	7	8	8	8	5	7	9	7	
Dénomination de l'entreprise		3VINDUSTRIE									
Adresse (voie)		72 rue Principale									
Code postal		1	7	5	0	0	Ville			Saint Hilaire du Bois	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE		901					NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES		902		
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE		903					NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES		904	390	

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination								
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention						Nb de parts ou actions		
Adresse	N°	Voie								
Code postal		Commune					Pays			
Forme juridique		Dénomination								
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention						Nb de parts ou actions		
Adresse	N°	Voie								
Code postal		Commune					Pays			
Forme juridique		Dénomination								
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention						Nb de parts ou actions		
Adresse	N°	Voie								
Code postal		Commune					Pays			
Forme juridique		Dénomination								
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention						Nb de parts ou actions		
Adresse	N°	Voie								
Code postal		Commune					Pays			

II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	MME	Nom patronymique	GAYE	Prénom(s)	Marie Josée			
Nom marital		% de détention	21.00	Nb de parts ou actions	105			
Naissance :	Date	13/09/1953	N° Département	33110	Commune	BOUSCAT	Pays	FR
Adresse :	N°	72	Voie	rue Principale				
Code postal	17500	Commune	Saint Hilaire du Bois		Pays	FR		
Tire (2)	M	Nom patronymique	CASSOULET	Prénom(s)	Jean Frédéric			
Nom marital		% de détention	27.00	Nb de parts ou actions	135			
Naissance :	Date	23/01/1952	N° Département	99	Commune	hors France	Pays	MA
Adresse :	N°	72	Voie	rue Principale				
Code postal	17500	Commune	Saint Hilaire du Bois		Pays	FR		

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : « M » pour Monsieur, « MME » pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2023

Composition du capital social

2033F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2



Capital détenu par les personnes physiques

Titre (2)		Nom patronymique	CASSOULET	Prénom(s)	Benjamin			
	Nom marital		% de détention	30.00	Nb de parts ou actions	150		
Naissance :	Date	10/04/1991	N° Département	83	Commune	Draguignan	Pays	FR
Adresse :	N°	9	Voie	chemin de chez Vieuille				
	Code Postal	17500	Commune	Saint Hilaire du Bois	Pays	FR		

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

Titre (2)		Nom patronymique		Prénom(s)				
	Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Naissance :	Date		N° Département		Commune		Pays	
Adresse :	N°		Voie					
	Code Postal		Commune		Pays			

⑦

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 38 de l'annexe III au CGI)

N° de dépôt

(Liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☐

Exercice clos le 3 1 1 2 2 0 2 2

SIREN 8 7 8 8 8 5 7 9 7

Dénomination de l'entreprise 3VINDUSTRIE

Adresse (voie) 72 rue Principale

Code postal 1 7 5 0 0

Ville Saint Hilaire du Bois

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique SAS Dénomination HHO

N° SIREN (si société établie en France)

8 0 1 2 0 3 1 4 2

% de détention 100.00

Adresse N° 74

Voie RUE PRINCIPALE

Code postal 17500

Commune SAINT HILAIRE DU BOIS

Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination BODY FIT JONZAC

N° SIREN (si société établie en France)

8 8 3 3 5 0 0 4 0

% de détention 51.00

Adresse N° 5

Voie RUE DES CERISIERS

Code postal 17500

Commune JONZAC

Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination CARTRACT

N° SIREN (si société établie en France)

8 9 1 6 7 9 4 8 2

% de détention 51.00

Adresse N° 74

Voie RUE PRINCIPALE

Code postal 17500

Commune SAINT HILAIRE DU BOIS

Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination BRASSERIE DE LA COTE DE BEAUTE

N° SIREN (si société établie en France)

8 5 1 0 9 5 8 0 2

% de détention 54.00

Adresse N° 72

Voie RUE PRINCIPALE

Code postal 17500

Commune SAINT HILAIRE DU BOIS

Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination BODY FIT 17

N° SIREN (si société établie en France)

8 4 3 8 0 5 9 7 9

% de détention 30.00

Adresse : N° 52

Voie Grand Rue

Code postal 17120

Commune MORTAGNE SUR GIRONDE

Pays FR

Forme juridique SAS Dénomination LES MINISPELLES

N° SIREN (si société établie en France)

8 3 5 0 4 7 4 1 6

% de détention 51.00

Adresse : N° 72

Voie RUE PRINCIPALE

Code postal 17500

Commune SAINT HILAIRE DU BOIS

Pays FR

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Voie

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD